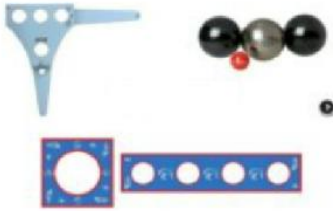


Après un faux départ l'année dernière indépendante de notre volonté, les **Championnats Départementaux de Tir de Précision** "repartent pour de bon".



Plus rien ne s'oppose désormais (le règlement ayant été modifié) à ce qu'ils conduisent pour finir vers une qualification au Championnat de France.



2. Les comités régionaux ont l'obligation d'organiser un championnat régional **si au moins un de leur comités organise un championnat départemental**. Il est vivement conseillé que les championnats régionaux se déroulent avec, au minimum, 8 participants par catégorie. Le nombre de qualifiés par région pour les championnats de France sera communiqué ultérieurement par la FFPJP.

12. Les CD organisent leurs qualificatifs en fonction du nombre de qualifiés attribués par leur Comité Régional.

Les Comités Départementaux avaient le choix entre 2 options, c'est l'option 1 qui a été choisie par le CD06.

Modalités pour les Qualificatifs départementaux

A. Les comités départementaux ont le choix entre 2 options :

1. **Qualifications par les clubs**. Elles se dérouleront obligatoirement les années paires soit pour les championnats de France 2025 en 2024. Le Comité Départemental devra communiquer à ses clubs leur quota de joueurs et joueuses à qualifier pour le championnat départemental (ou les secteurs). Ces quotas seront calculés par chaque Comité Départemental sur des critères de leur choix ; nombre de licenciés, résultats sportifs, etc... Les clubs devront faire parvenir à leurs comités les noms des joueurs et joueuses qualifiés avant le 31 décembre 2024.
Le championnat départemental, précédé ou pas de qualificatifs de secteur sera à faire à la date de leur choix en 2025.

2. **Championnat départemental « open »** précédé ou pas de qualificatifs de secteur à faire à la date de leur choix en 2025.

CE QU'IL FAUT EN RETENIR :

1. **Les qualificatifs pour les séniors masculins seront à organiser dans chaque club avant le 31/12/2024** (les championnats départementaux séniors féminins se dérouleront en OPEN début 2025)
2. Les qualificatifs de secteurs (séniors masculins) pour les joueurs qui se seront qualifiés par les qualificatifs de leur club seront organisés au CDAM début 2025
3. Les Championnats Départementaux Séniors seront organisés au CDAM début 2025
4. Les Championnat Régionaux Séniors en 2025
5. Le Championnat de France en 2025

Les clubs vont être mis à contribution pour assurer la phase 1 qui consiste à mettre en œuvre des épreuves de sélection dans leur clos pour désigner **le ou les tireurs (*) qui seront qualifiés** pour la phase 2 qualificatifs de secteurs.

Attention : ce n'est pas une obligation, mais les clubs qui n'organisent réellement pas de sélection dans leur clos dans les délais ne pourront pas présenter de tireurs au qualificatif de secteur par la suite.

Formulé autrement : les tireurs ne peuvent pas passer directement au qualificatif de secteur, ils doivent se qualifier par l'intermédiaire de leur club.

Les clubs qui s'engagent doivent respecter la note de cadrage (annexe 1)

(*) le nombre de tireurs (quota) qui est attribué par club est précisé dans l'annexe 3

Pour précision : ces quotas sont calculés par chaque Comité Départemental sur des critères sportifs, pour le CD06 sur la base du classement général des clubs 2023.

Les nouveaux clubs affiliés en 2024, seront classés dans le GROUPE C.

Vous trouverez en PJ tous les éléments pour organiser cette épreuve : règlement, montage des ateliers, comptage des points, achats des supports, **grille de résultats (annexe 2)**.....

Les résultats de vos sélections club devront nous parvenir avant le 31/12/2024.

Le Comité reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et assistance : prêts d'atelier de tir, arbitrage, formation...

Nous contacter par mail cd06@petanque.fr

PS : toutes ces informations sont également disponibles sur notre site [Le tir de précision – Comité Départemental des Alpes Maritimes de Pétanque et de Jeu Provençal \(ffpjp06.fr\)](http://Le tir de précision – Comité Départemental des Alpes Maritimes de Pétanque et de Jeu Provençal (ffpjp06.fr))

Bien cordialement

--

Bernard CONSONNOVE
Président F.F.P.J.P CD06